Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 011-200001238-20260604-2026311-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AUDE
-
ARRONDISSEMENT DE NARBONNE

**DOMAINE** :
Finances Locales
**SOUS-DOMAINE** :
Décision budgétaire

Membres en exercice : 19

Présents : 13

Procurations : 2

Votants : 15

Secrétaire de séance :
Sophie PONS PELOFY

CONVOCATION EN DATE DU :
27 Mai 2026

AFFICHAGE EN DATE DU :
27 Mai 2026

ACTE RENDU EXECUTOIRE APRES DEPÔT EN SOUS PREFECTURE LE :

_____

ET PUBLIE OU NOTIFIE LE :

_____

N° : 2026_31

# DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

***Syndicat Mixte du Delta de l'Aude***

Séance du Comité syndical du 4 Juin 2026

*L'an deux mille vingt-six et le quatre juin, l'assemblée régulièrement convoquée au 51 Chemin de Saint Crescent 11100 NARBONNE, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Xavier BELART, Président.*

**Présents** :
**La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :**
Monsieur Xavier BELART, Président, membre du Bureau, titulaire
Monsieur Lionel ALBERT, titulaire
Monsieur Gérard AZIBERT, titulaire
Monsieur Didier ALDEBERT, titulaire
Monsieur Grégory DELFOUR, titulaire
Madame Sophie PONS-PELOFY, titulaire
Madame Marie-Christine THERON CHET, titulaire
Monsieur Jean-Michel ALVAREZ, suppléant
Monsieur Jean-Antoine VILLEGAS, suppléant
Monsieur Jean-Marc BOUTET, suppléant
**La Communauté de Communes « Sud-Hérault » :**
Monsieur Pierre POLARD, Vice-Président, membre du Bureau, titulaire
Monsieur Olivier HENRY, titulaire

**Absents suppléés** :
**La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :**
Monsieur Jean-Louis RIO, Vice-président, membre du Bureau, titulaire représenté par Monsieur Jean-Michel ALVAREZ, suppléant
Monsieur Jean-Marc JANSANA, membre du Bureau, titulaire représenté par Monsieur Jean-Antoine VILLEGAS, suppléant
Monsieur André-Luc MONTAGNIER, titulaire, représenté par Jean-Marc BOUTET, suppléant

**Procuration :**
Monsieur Jean-Louis RIO, Vice-Président, membre du bureau donne pouvoir à Monsieur Xavier BELART, Président, membre du bureau
Monsieur Béranger SARDA, titulaire, donne pouvoir à Monsieur Olivier HENRY, membre du Bureau, titulaire

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 011-200001238-20260604-2026311-DE

***Objet : Décision Modificative n°1***

Monsieur le Président informe que dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il apparaît nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du budget principal. La décision modificative se présente comme suit :

**Désignation Dépenses Section d'Investissement**

| Imputation | Intitulé du compte /Opération | Diminution des crédits | Augmentation des crédits |
|---|---|---|---|
| 2031 | Opération 370 - Etude de protection contre les aléas littoraux sur Vendres, Fleury, Narbonne, Gruissan et Bages | 37 500,00 | |
| 1321 | Subvention d'équipement | | 37 500,00 |
| 16451 | Remboursement temporaire sur emprunts | 75 420,00 | |
| 1641 | Emprunts | | 75 420,00 |
| | Total | 112 920,00 | 112 920,00 |

Ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré procède au vote :

Pour : 8 159.17 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

**LE COMITE SYNDICAL**

**A L'UNANIMITE**

- **VALIDE** la décision modificative n°1 de Monsieur le Président tant concernant les virements de crédits que leur augmentation comme exposée résumée dans le tableau ci-dessus.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.*
*Au registre ont signé les membres présents.*

*La convocation du Comité Syndical et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.*

A Narbonne, le 4 Juin 2026
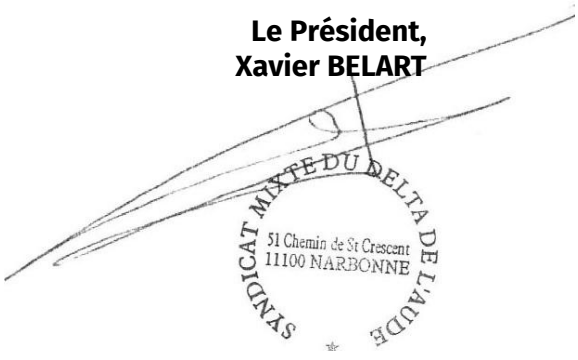
**Le Président,**
**Xavier BELART**